

Procès-Verbal du Conseil Municipal du 11 Mars 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 11 du mois de mars s'est réuni en séance ordinaire à la mairie, le Conseil Municipal de Varennes-Changy sous la présidence de son Maire, Evelyne COUTEAU.

Convocations adressées individuellement par écrit et par voie dématérialisée à chaque conseiller municipal le 7 mars 2022.

Affichage en mairie : le 7 mars 2022.

PRESENTS : Mme Evelyne COUTEAU, M. Joël DAVID 1^{er} Adjoint, Mme Patricia MATZ 2^{ème} Adjointe, M. Thierry CRESCENCE 3^{ème} Adjoint, Mme Laurence CABRERA 4^{ème} Adjointe, M. Michel GENDRAUD, Mme Patricia REAL, Mme Sandrine VAYSSE, Mme Anne HERBRETEAU, M. Medhi GIÉ, M. Walter WHITE, M. Jean-Marie CHARENTON, Mme Josseline TURBEAUX, M. Marc BOUWYN.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de présents : 15

Nombre de votants : 15

Monsieur Thierry CRESCENCE a été nommé Secrétaire de Séance.

Le quorum est constaté.

I. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11/02/2022

Madame Le Maire propose au Conseil Municipal d'adopter le procès-verbal de la précédente réunion du Conseil Municipal en date du 11 février 2022.

➤ **Le Conseil Municipal, à l'unanimité, se prononce favorablement.**

II. COMMUNICATION DES DÉCISIONS PRISES PAR LE MAIRE DANS LE CADRE DES DÉLÉGATIONS QUI LUI ONT ÉTÉ CONSENTIES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL

DEPENSES EAU/ASSAIN				
2022	PRIX	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	COMPTE
B1N°1	841,50 €	EAL Entretien postes de relevage		61523
B5N°20	5 976,00 €		Vauvelle - Recherche canalisation, raccordement.. Chemin des Pages	2315
B5N°23	2 100,00 €	Diehl Metering - Capsules compteurs eau		61528
B7N°30	1 140,00 €	Diehl Metering - Formation tablette et logiciel		611

DEPENSES COMMUNE

2022	PRIX	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	COMPTE
B13N°119	634,46 €		CEE BERRY Lampadaire parking rue d'Ouzouer	2135
B13N°126	339,73 €	Distribut° sanitaire chauffage chauffe-eau et mitigeur évier- Maison Fié-Fieux		615221
B13N°128	284,40 €	Sarl Perret dépose des décorations de Noël		6257
B15N°140	1 569,60 €		I-MS Services - Radar pédagogique réparation	2188
B15N°150	1 088,64 €	Dechambre SAS - Remplacement régulation chaudière ESCALE		615221
B16N°154	491,40 €	Conseil Départemental - Ass tech CD45		6156
B18N°169	2 723,71 €		Varenes Fermetures - porte garage mairie	2128
B18N°176	1 200,00 €	MILLET Thierry - Taille des tilleuls		615231
B20N°187	387,70 €	Décoweb - moquette filmée		60632
B22N°189	247,09 €		Manutan Collectivités - Chaise de bureau+ portant garderie	2183
B23N°196	3 658,74 €		Morin Maçonnerie - Aménagement APC	2313

2022	PRIX	ECOLE	COMPTE
B24N°204	66,10 €	Librairie Laïque - Fournitures scolaires	6067
B24N°205	386,36 €	Librairie Laïque - Fournitures scolaires	6067

III. DÉLIBÉRATIONS

1. CONVENTION EN VUE DE LA CRÉATION D'UN GROUPEMENT DE COMMANDES

Madame Le Maire donne lecture d'un projet de convention entre la Communauté de Communes de Canaux et Forêts en Gâtinais et les communes de Chailly-en-Gâtinais, Dammarie-Sur-Loing, Lorris, Sainte-Geneviève-des-Bois, Thimory et Varenes-Changy et ce, en vue de la création d'un groupement de commandes pour la réalisation commune de travaux de création et de renforcement des voiries communales.

La Communauté de Communes assurera la maîtrise d'ouvrage de l'ensemble des travaux qui se situent en intégralité sur son territoire.

Pour la Commune de Varenes-Changy, les travaux concernés par cette convention sont : l'aménagement de trottoirs rue de la petite montagne et au lieu-dit « champs Mignons » pour un montant estimatif de 269 469 € H.T. pour une enveloppe estimative du programme de voirie de la Communauté de Communes de 1 421 357€ dont 473 972€ pour le Lorriçois.

Après délibéré Le Conseil Municipal, à 12 voix pour et 3 abstentions, décide :

- **DE DONNER** son accord pour que la Communauté de Communes de Canaux et Forêts en Gâtinais assure, dans le cadre de son marché 2022 de travaux de création et de renforcement des voiries, la maîtrise d'ouvrage pour les travaux restant à la charge de la commune.
- **D'APPROUVER** la convention en vue de la création d'un groupement de commandes avec la Communauté de Communes de Canaux et Forêts en Gâtinais et les Communes de Chailly-en-Gâtinais, Dammarie-Sur-Loing, Morris, Sainte-Geneviève-Des-Bois, Thimory et Varenes-Changy.
- **D'AUTORISER** Madame le Maire à signer ladite convention ainsi que toutes pièces relatives à ce dossier.

2. DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE L'A.N.S. POUR LE PROJET « CITY STADE »

Pour la réalisation du projet « City Stade », Madame Le Maire souhaite solliciter l'Agence Nationale du Sport pour l'obtention d'une subvention dans le cadre du programme des équipements sportifs de proximité. Les subventions au titre de ce programme peuvent aller jusqu'à 100%.

Le « City Stade » se situerait vers le lavoir à l'arrière du terrain de boules et représenterait un investissement de 55 796,00 € H.T.

L'association sportive sollicitée pour signer un partenariat est le club Varennes-Changy Badminton.

Après délibéré Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- ☞ **DE SOLLICITER** une subvention auprès de l'Agence Nationale du Sport dans le cadre du programme des équipements sportifs de proximité.
- ☞ **DE CHARGER** le Maire de toutes les formalités.

3. NUMÉROTATION ET NOM DE RUES ET DE LIEUX-DITS

Mme le Maire donne lecture de l'attribution du nouvel adressage avec les numéros affectés.

80% des habitations sont numérotées. Il reste essentiellement les lieux dits qu'il faut numéroter pour les différents services de courrier et de livraison ainsi que pour la fibre.

L'enregistrement sera réalisé au niveau national avant d'être disponible pour les divers opérateurs/utilisateurs.

La liste du nouvel adressage est jointe en annexe à ce procès-verbal et sera mise à l'affichage.

Après délibéré Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide :

- ☞ **D'ADOPTER** le nouvel adressage présenté.

IV. MOTION

1. MOTION CONCERNANT LE PROJET EOLIEN

Madame le Maire ouvre le débat pour décider du courrier, sous forme de motion, à réaliser concernant le projet Eolien. Elle propose de s'appuyer sur le courrier réalisé par M. Marc BOUWYN.

M CHARENTON rappelle la procédure pour un vote à « bulletin secret ».

Mme COUTEAU propose à l'assemblée de se prononcer sur le choix du vote : 5 voix sont favorables pour un vote à bulletin secret. Le tiers de l'assemblée étant pour, M DAVID prépare le matériel pour réaliser le vote.

M. Medhi GIE, partie prenante de ce dossier, sort de la salle du Conseil.

Madame le Maire propose de voter, « Pour », « Contre », ou « Abstention », à la question suivante : « Êtes-vous pour ou contre la poursuite du projet Eolien ? ».

Le résultat du vote est :

	2 voix « Pour »
	11 voix « Contre »
	1 « Abstention »

Après délibéré Le Conseil Municipal, se décide :

- ☞ **CONTRE** la poursuite du projet Eolien.

M. Medhi GIE revient dans la salle du Conseil

V. INFORMATIONS

1. SUBVENTIONS 2022 DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Madame le Maire donne lecture des subventions accordées par le Conseil Départemental à la commune pour 2022.

- ☞ Sécurisation de l'accès de l'école pour 12 306 €. Ce dossier n'a pas été retenu, pas de subvention.
- ☞ Achat d'un tracteur avec son épaveuse pour 50 000 € : une subvention de 14 800 € est attribuée à la commune.
- ☞ Aménagement des trottoirs et éclairage public pour 269 469 € : une subvention de 27 000 € est attribuée à la commune.

2. « DICRIM » DOCUMENT D'INFORMATION COMMUNAL

La Préfecture, lors de la demande de validation, de Mme le Maire, du « DICRIM » (document d'information communal) sur les risques majeurs, a transmis les remarques suivantes : « Votre DICRIM est d'excellente facture ». Le DICRIM a donc pu être distribué avec l'Echo des Loges.

3. RÉUNION SICTOM DU 31 JANVIER 2022

Lors d'une réunion avec le Président, la Vice-Présidente et le directeur du SICTOM, 3 conseillers présents ont pu faire remonter les remarques suivantes :

Signalétique sur les containers du SITCOM.

Reproche sur les remontées des colonnes qui se bloquent et qui occasionnent des problèmes de propreté autours des containers et de comptage sur les pointages des cartes.

Ils ont pu demander :

Une pancarte permettant de signaler dès que la colonne est en panne.

Si le tri des emballages récoltés étaient bien tous revalorisés. Le traitement se fait à SARAN et la revalorisation est à 100%.

Si un tri sélectif « porte à porte » pouvait être mis en place. Ce serait des coûts supplémentaires sur les factures.

4. COMMISSION SCOLAIRE DU 26 OCTOBRE 2021

Madame le Maire laisse la parole à Mme Patricia MATZ pour la lecture du compte rendu de la commission.

La commission a abordé les sujets suivants :

Le tableau numérique

Le toboggan

La réfection de la cour des CP-CE

La réfection du chauffage de l'école

L'agrandissement de la cantine

Le permis à point qui amène des ajustements

La mise en place d'un portail famille pour la gestion des présences cantine. Ce service serait effectif à la rentrée

Le Conseil Municipal des jeunes

5. RENFORCEMENT DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE

Le réseau électrique sur le poste du Bourg est devenu trop faible face à la consommation. Un poste supplémentaire de renforcement va être installé au niveau de la Maison Merlin. Les réseaux seront enterrés. Les travaux sont financés par le Conseil Départemental. Les modifications que ces travaux vont amener sur l'éclairage public sont à la charge de la commune.

M. BOUWYN souhaiterait profiter de ces travaux pour mettre en place des bornes de recharge pour véhicule électrique. Ce type de réseau nécessite plus de puissance. L'idée de bornes électrique est à creuser. Des travaux concernant la centrale nucléaire de Dampierre visent à prolonger sa durée de vie jusqu' à 60 ans.

6. LECTURE DU COURRIER DE Mme MAUNY Corinne « ÉPICERIE CHEZ COCO »

Mme MAUNY fait part au Conseil Municipal des incivilités récurrentes dont elle est victime. La gendarmerie a été avisée. Ces incivilités sont réalisées la nuit.

Ces incivilités sont très ciblées et laissent penser à un conflit local. Des caméras ne permettraient que de déplacer les incivilités et non de les éradiquer.

7. REPAS ANNUEL DE LA FNACA

Repas annuel de la FNACA à 12h30 à la salle Escale. Les inscriptions sont à renvoyer avant le 11 mars 2022. Le repas proposé est très appétissant pour 32€.

8. RAMASSAGE DE DONS

La commune participe à l'opération de ramassage de dons pour l'Ukraine avec l'association des Maires du Loiret en partenariat avec la Protection Civile. Les vêtements ne sont plus acceptés. Seuls les produits d'hygiène et de première nécessité sont collectés. Les dons sont portés à St CYR EN VAL par nos soins.

9. LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS VARENNOIS

Samedi 19 mars :	Commémoration du « cessez-le-feu » d'Algérie à 18h00. Carnaval de l'Ecole de 10h à 12h00.
Dimanche 20 mars :	Repas annuel de la FNACA à 12h30 à la salle Escale.
Dimanche 3 avril	Concours Départemental des Archers de l'Escale à l'étang communal.
Samedi 30 avril :	LOTO par les Luny's girl en nocturne à l'Escale.
Dimanche 1 ^{er} mai :	Randonnée Pédestre Tonic Gym Varennoise.
Samedi 7 mai :	Bal Country à l'Escale.
Aucune demande n'a été enregistré pour une brocante sur Varennes.	
Samedi 21 mai :	Concert « Papy rock ».
Du Jeudi 26 mai au Dimanche 29 mai : Exposition de sculpture / peinture.	

10. LES RENDEZ-VOUS DU CONSEIL

La commission électorale se déroulera le 18 mars 2022.

Le CCAS le 21 mars 2022.

Commission des finances le 25 mars 2022 à 20h30.

Le prochain Conseil municipal le vendredi 1er avril à 20h30.

VI. REMERCIEMENTS ET VŒUX DIVERS

Le Conseil Municipal remercie la famille DUSSELIER du don conséquent de flacons de Gel Hydroalcoolique.

VII. EXPRESSION DES CONSEILLERS

Mme Laurence CABRERA informe que la Centrale de DAMPIERRE vient de recevoir son homologation ISO 14001. La Centrale de Dampierre fait un rapport une fois par semaine sur la surveillance des centrales en Ukraine. Mme CABRERA est la déléguée pour ce sujet.

La séance est levée à : 22h55